

# LE BUDGET 2017 EN CHIFFRES

Le 31 mars 2017, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la Ville. D'un montant de 19 988 297,00 millions d'euros, il se répartit entre un budget de fonctionnement de 16 164 942,00 millions d'euros et un budget d'investissement de 3 823 355,00 millions d'euros.

TAXES

0%

d'augmentation pour la 3<sup>e</sup> année consécutive de la fiscalité locale

Taxe habitation : 17,18 %  
Foncier bâti : 17,02 %  
Foncier non bâti : 30,65 %



16 M€

Fonctionnement



■ 5,9 M€ - Impôts locaux

■ 0,3 M€ - Dotations de l'État

➔ En baisse de 153 000 €

■ 5,8 M€ - Dotation de l'agglomération Val Parisis

■ 0,5 M€ - Autres produits fiscaux

■ 3 M€ - Autres ressources (produits de services, de gestion courantes, subventions, fonds de soutien...)

2,8 M€

Investissement



- L'entretien du patrimoine avec la réfection de la piste d'athlétisme
- L'efficacité énergétique du Centre Technique Municipal, de l'école Anatole France et de la Chesnaie
- La voirie et le périmètre scolaire (sur les axes Balzac, Sommer, Salengro)
- L'aménagement des espaces publics avec le Parc de la Mairie, le rond point de la Chasse, l'enfouissement de réseaux
- L'installation de six tableaux numériques dans les écoles
- La poursuite de la modernisation des outils des services (informatique, matériels, etc.)

DETTE

2489 € /HABITANT

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Désormais, plus de 79 % du capital restant dû par la commune est assujéti à un taux fixe.



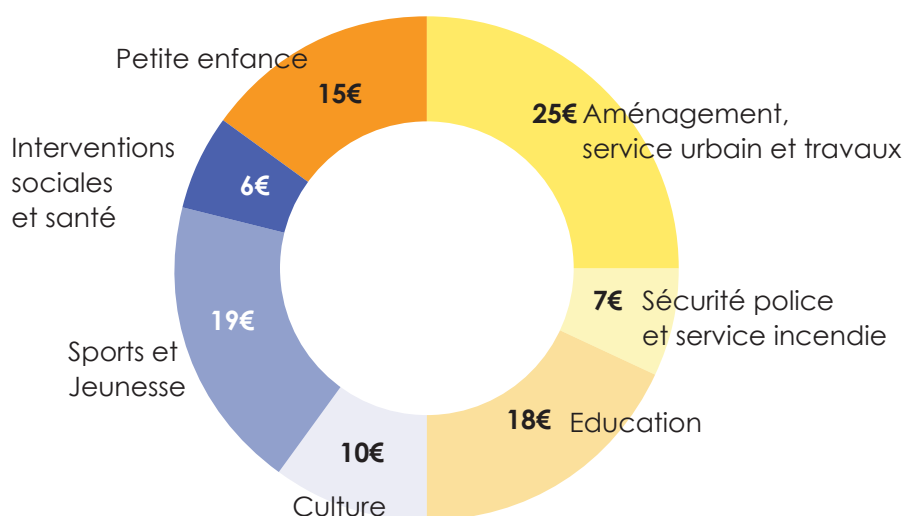
AUTOFINANCEMENT

2017  
↑  
2014

1 963 255€

217 687€

POUR 100 € DÉPENSÉS



LE PLAN D'ÉCONOMIES SE POURSUIT

Masse salariale

➔ - 128 000 €

Frais de fonctionnement

➔ - 200 000 €

Baisse globale des intérêts de la dette

➔ - 92 000 €

Retrouvez le budget communal dans son intégralité sur le site de la commune [www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr).